



WEBINAIRE

28 sept. 2021

S'INSCRIRE

HORAIRES

De 17h00 à 18h00

OPTIMIND

Acteur indépendant,

Optimind, leader du conseil en gestion des risques, réalise 45 millions d'euros de chiffre d'affaires et réunit plus de 300 collaborateurs

autour de cinq practices :

Actuarial & Financial Services,

Financial & Accounting Services, Corporate

Risk Services, Risk Management,

Strategy & Management Consulting.

Les services Business Process Outsourcing

sont portés par Prevere, société de courtage

et de gestion d'Optimind.

Optimind accompagne les organismes assureurs, banques et grandes entreprises autour de la définition de la stratégie, de la gestion des risques et de la transformation.

INSCRIPTION

Votre inscription est requise au plus tard le 27 septembre 2021.

Le lien vers le webinar vous sera envoyé la veille de l'évènement.

Pour vous inscrire, cliquez directement [sur ce lien](#).

La France, le domicile d'avenir des Captives ?

TABLE RONDE AVEC LES INTERVENTIONS DE :

- **Brigitte Bouquot**, vice-présidente de l'AMRAE et présidente paritaire de la sommitale du groupe AG2R LM
- **Lionel Corre**, Sous-directeur des assurances, Direction générale du Trésor
- **Valéria Faure-Muntian**, Députée La République en Marche (LREM) et présidente du groupe d'études assurance de l'Assemblée nationale
- **Fabien Graeff**, partner Corporate Risk Services, Optimind

MODÉRATEUR :

- **Olivier Coppermann**, Rédacteur en chef d'Atout Risk Manager

La crise CoVid-19 et les derniers renouvellements difficiles des programmes d'assurance pour les Entreprises sont le révélateur d'une nécessité pour les Risk Managers d'anticiper et de structurer une politique de gestion des risques sur le moyen et long terme.

La Captive apparaît naturellement comme un outil qui s'inscrit dans cette réflexion stratégique permettant, entre autres, d'absorber des chocs exogènes de marché.

Les entreprises françaises ont compris depuis de nombreuses années l'intérêt de ces véhicules de gestion des risques, puisque plus de 100 entreprises disposent de cet outil, souvent domicilié à l'étranger, et de nombreuses études de mise en place sont en cours.

Les pouvoirs publics, le Trésor notamment, semblent également avoir intégré cette nécessité pour les entreprises françaises d'une gestion des risques optimisée. Aussi depuis quelques mois, des réflexions portant sur un cadre réglementaire spécifique dédié aux captives, à l'instar d'autres législations en Europe, est à l'étude. L'objet étant de faciliter la création de ces véhicules en France et de créer un écosystème robuste et pérenne.

À l'occasion de ce webinar, Optimind vous propose de partager la vision de l'exécutif, du parlement et du marché, sur l'état des lieux de la réforme et ses perspectives.